F I C H E D E D O N N É E S D E S É C U R I T É

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

---

finito spray guêpes

---

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit	308_680415.000
Synonymes	CPID 185758

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	[PT 18-02] Insecticides contre les arthropodes: Produits utilisés par les non professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Balthasar + Co. AG / Mislin + Balthasar AG Lavendelweg 2 CH-6281 Hochdorf Telephon +41 41 914 05 05 [8-17h] / Telefax +41 41 914 05 06 chemikalien@balthasar.ch
1.4. Numéro d'appel d'urgence	0800 80 55 50 [8-17h] STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich : 145 / +41 44 251 51 51 [24h/7]
Date d'émission	08.04.2016
Version	2.1

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	Aérosols, Catégorie 1, H222 H229 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1, H410
Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P102: Tenir hors de portée des enfants. P210b: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Informations supplémentaires	Couvrir ou retirer les aliments, les fourrages, les cages et les aquariums avant l'emploi.
Identificateur de produit	Propane, No.-CAS 74-98-6, No.-CE 200-827-9 Butane, No.-CAS 106-97-8, No.-CE 203-448-7 Isobutan, No.-CAS 75-28-5 Piperonylbutoxid, No.-CAS 51-03-06, No.-CE 200-076-7 Tétramethrine, No.-CAS 7696-12-0, No.-CE 231-711-6
2.3. Autres dangers	Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique	Insecticide.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Propane	15% - 25%	Flam. Gas 1 H220, Press. Gas H280	No.-CAS: 74-98-6 No.-CE: 200-827-9 No.-Index: 601-003-00-5
Butane	15% - 25%	Flam. Gas 1 H220, Press. Gas H280	No.-CAS: 106-97-8 No.-CE: 203-448-7 No.-Index: 601-004-00-0
Isobutan	15% - 25%	Flam. Gas 1 H220	No.-CAS: 75-28-5
Piperonylbutoxid	1% - 2.5%	Acute Tox. 3 H331, Aquatic Chronic 1 H410	No.-CAS: 51-03-06 No.-CE: 200-076-7
Tétramethrine	0.1% - 1%	Aquatic Chronic 1 H410 Facteur M 100	No.-CAS: 7696-12-0 No.-CE: 231-711-6

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon par précaution.

Contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser un produit chimique sec, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.
5.3. Conseils aux pompiers	
Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.
Conseils pour les secouristes	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Pas d'information disponible.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas pulvériser/vaporiser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition	Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la

professionnelle	peau, les yeux et les vêtements.
Protection individuelle	
Protection respiratoire	Ne pas inhaler l'aérosol. En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains	Gants en latex. Gants de protection conformes à EN 374. Temps de percée: > 1 h.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues.
Risques thermiques	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	De solvant.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	< 23°C et point d'ébullition <= 35°C
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité:	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers rélatifs à la combustion et à l'explosion:	gaz inflammable

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Chauffé en présence d'air. Risque d'éclatement.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des agents oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Corrosion/irritation cutanée	Donnée non disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Donnée non disponible.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. **Tétramethrine (CAS 7696-12-0)**

CL50/96h/truite arc-en-ciel = 0.0064 mg/l.

12.2. Persistance et dégradabilité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Code d'élimination de déchet 07 04 99 .
Emballages contaminés	Les emballages vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	UN 1950. Nom d'expédition des Nations unies: AÉROSOLS inflammables. Classe 2. Etiquettes ADR/RID 2.1+ENV. Dangereux pour l'environnement: Oui Code de classement 5F. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E0. Code de restriction en tunnels D
IMDG	UN 1950. Nom d'expédition des Nations unies: AEROSOLS, flammable. Classe 2. Etiquettes IMDG 2.1+ENV. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E0. No EMS F-D, S-U. Polluant marin: Oui.

IATA	UN 1950. Nom d'expédition des Nations unies: Aerosols, flammable. Classe 2. Etiquettes IATA 2.1+ENV. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203 (75 kg). Instruction d'emballage (LQ): Y203 (30 kg G). Instructions de conditionnement (avion cargo): 203 (150 kg).
Navigation fluviale ADN	UN 1950. Nom d'expédition des Nations unies: AÉROSOLS inflammables. Classe 2. Etiquettes ADN 2.1+ENV. Code de classement 5F. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E0.
Autres Informations	Aucun(e).

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ce produit est classé conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP). VOC (CH) = 98%
Produit biocide	CHZB0358 Le produit contient: 5 mg/g Tetraméthrine. Le produit contient: 19 mg/g .
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H220: Gaz extrêmement inflammable. H222 H229 H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H331: Toxique par inhalation. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.